



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

**Infolettre bimensuelle du
3 août 2023
#11**

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPF propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.

ANTIRACISME



Pierre-André Taguieff : "Dénoncer la laïcité est un indice de sécession politico-culturelle"

Pour le philosophe, "l'échec de l'intégration républicaine est dû en grande partie aux défaillances du système éducatif français".

"Racisme systémique", "ensauvagement de la société", "immigration massive" et même "jeux vidéos"... Après la mort de Nahel, tué par un tir policier le 27 juin, toutes sortes d'analyses-slogans ont été mises sur la table pour tenter d'expliquer ce drame et les émeutes qui s'en sont suivies. Quinze jours après, le philosophe, politiste et historien des idées Pierre-André Taguieff livre son analyse de l'état de la société française pour L'Express : ses fractures sur la question de l'antiracisme, les défaillances de son système éducatif, les manques de la classe intellectuelle et politique – parmi lesquels "le courage de dire la vérité".

Sommaire

1. L'Express : qu'avez-vous pensé du traitement de la mort de Nahel par les médias anglo-saxons ? Le New York Times a rapproché dans un article la mort de Nahel et l'interdiction du hidjab dans le football féminin, CNN a interviewé la journaliste Rokhaya Diallo, et la chaîne

anglaise Channel 4 a sollicité Juan Branco, qui a déclaré que "tout le monde sait que la France est ségréguée"...

2. Qu'est-il arrivé à l'antiracisme ?

3. Dans votre dernier ouvrage, "Où va l'antiracisme ?", vous écrivez que "cet antiracisme politique n'est autre qu'une machine de guerre contre les Blancs et la société blanche"...

4. Certains ont rapproché la mort de Nahel de celle de George Floyd aux États-Unis. Ce parallèle vous semble-t-il opportun ?

5. L'extrême droite a abordé le débat sur les émeutes sous le prisme de l'immigration, alors que, comme l'a rappelé Gérald Darmanin, 90 % des personnes interpellées lors des révoltes sont françaises. À l'extrême gauche, certains interprètent ces émeutes comme une réaction au "racisme systémique". Quel est le facteur clef à prendre en compte pour comprendre ces soulèvements ?

6. Le président de la République a appelé "tous les parents à la responsabilité" qui, selon lui, doivent garder leurs enfants à la maison... Qu'en avez-vous pensé ?

7. Comment interprétez-vous le rapprochement opéré entre plusieurs militantismes, tels l'écologie, le féminisme, l'anticapitalisme, avec les émeutes en banlieue ?

8. Faut-il voir dans ces "convergences" la cause des multiples "soulèvements" auxquels nous assistons ?

9. Alors comment refaire société ?

10. On a souvent pointé les responsabilités de la classe politique. Quelles sont-elles ?

11. Quelles devraient être, dans ce cas, les préoccupations prioritaires de la classe politique ?

[Lire la suite](#)



CONTROVERSE



Article de "Marianne" : Médine contre la laïcité invité par EELV

L'invitation du rappeur Médine aux Journées d'été d'Europe Écologie-Les Verts le 24 août 2023 a suscité la polémique*. En 2015, déjà, une controverse éclatait au sujet de la chanson « Don't Laïk » et l'album « Jihad ».

À l'époque, « Marianne » avait pris le temps de gratter sous les provocations du rappeur. Et de constater que derrière, se révélait une pensée élaborée mais un positionnement pas aussi simple que ses défenseurs veulent bien le dire.

Pour en savoir plus :

Médine aux Journées d'été d'EELV : le rappeur qui voulait "crucifier les laïcards" a-t-il changé de refrain ?

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Avertissement

Le site PRG 24 représente le parti radical de gauche fédération de Dordogne.

[Lire la suite](#)



FAIT RELIGIEUX



Le fait religieux s'enracine dans l'entreprise avec une augmentation des comportements rigoristes

Si dans la majorité des cas, les faits religieux dans les entreprises restent sans conséquences pour les situations de travail, le Baromètre du fait religieux en entreprise 2022-2023, publié le 5 juillet par l'Institut Montaigne, relève une hausse inquiétante des comportements rigoristes.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien, Liaisons sociales, Liaisons sociales Quotidien - L'actualité, N° 18843, 25/07/2023

"Une entreprise sur deux rencontre des situations marquées par des actes, des comportements, des demandes ayant une dimension religieuse. C'est l'un des constats de la neuvième édition du Baromètre du fait religieux en entreprise publié, le 5 juillet, par l'Institut Montaigne. Pour le think tank d'inspiration libérale, qui a sondé près de 25 000 cadres et managers, « la stabilisation de la présence de la religion dans les situations de travail se confirme ».

(...)

La part des situations nécessitant une intervention managériale et aboutissant à des tensions et des conflits progresse : 21 % en 2022 contre 19,5 % en 2020-2021 et 6 % en 2013. Enfin, la majorité des répondants (70 %) considèrent que le principe de liberté religieuse doit être pris en compte par les entreprises, avec comme limite la bonne réalisation du travail. Une proportion identique juge que le champ d'application du principe de laïcité devrait être étendu aux entreprises privées (70 %, contre 68,7 % en 2021 et 64 % en 2019).

Pour rappel, la restriction de la liberté religieuse au travail doit être encadrée par des dispositions inscrites dans le règlement intérieur de l'entreprise qui doivent être à la fois légitimes et proportionnelles. Dans le secteur public, c'est le principe de laïcité et l'obligation de neutralité qui s'appliquent. Parallèlement, observe l'Institut Montaigne, les situations de stigmatisation et de discrimination se développent : elles sont régulièrement ou occasionnellement repérées par 30 % des répondants, contre 27 % en 2020-2021 et 19,3 % en 2019. Elles touchent tous les pratiquants, quelle que soit leur religion, bien que la

discrimination à l'embauche concerne principalement les salariés musulmans."

[Lire la suite](#)



Face au harcèlement de jeunes femmes archéologues à Saint-Denis, que faire ? | Atlantico.fr

Sur le chantier de fouilles menées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et l'unité archéologique de la ville de Saint-Denis, des femmes archéologues ont été victimes de faits de "harcèlement à caractère sexiste".

(...)

Que dire aussi des « féministes » que l'on n'entend quasiment pas, quand elles devraient être omniprésentes dans ces questions ? Quid également du silence de la classe politique qui ne s'exprime que lors d'élections pour instrumentaliser le sujet, que ce soit dans un sens ou dans un autre ? Quels est, en la matière, le bilan du Défenseur des droits et des différents ministres qui avaient en charge l'égalité entre les femmes et les hommes ? Durant des années, il n'a été question que de parité en politique et d'introduire des femmes dans les Conseils d'Administration des grandes entreprises. La belle affaire !

[Lire la suite](#)



FÉMINISME MUSULMAN



Féministes musulmanes. La révolution qui vient - Françoise Feugas

Les féministes musulmanes contestent depuis des années à la fois un discours islamique qui infériorise les femmes et une pensée occidentale qui les infantilise. On s'en tient le plus souvent à une rhétorique qui débouche pourtant de plus en plus sur des stratégies et des formes d'action concrètes méconnues, dont le dernier livre de Malika Hamidi brosse un tableau passionnant.

(...)

Ces féministes identifient deux axes de travail : une relecture commune des concepts de laïcité et de féminisme, et surtout, un travail sur le passé colonial et le rapport à l'islam pour lutter contre les mécanismes d'exclusion dans un mouvement mondial qu'elles souhaitent inclusif.

[Lire la suite](#)





Dieu et eux - N°4065 - jeudi 27 juillet 2023

« Les jeunes ne croient plus en rien », « les jeunes ne s'engagent plus », entend-on souvent dans les médias comme dans les repas de famille. À l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse, nous sommes allés à la rencontre de ces hommes et de ces femmes de 18 à 35 ans pour comprendre leurs aspirations spirituelles. L'occasion de battre en brèche les clichés, d'abord avec les quatre participantes d'un tour du monde des initiatives interreligieuses.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu de l'hebdomadaire, La Vie, le 27 juillet 2023

Sommaire

1. Pourquoi êtes-vous parties ensemble alors que vous partagez des convictions religieuses différentes ?

2. Lors de votre voyage, qu'est-ce qui a bousculé votre foi, remis en question votre croyance ? Votre regard de jeunes femmes ayant grandi dans la laïcité a-t-il été transformé concernant la religion et sa place dans la société ?

3. Votre regard de jeunes femmes ayant grandi dans la laïcité a-t-il été transformé concernant la religion et sa place dans la société ?

"Radia. J'ai été présidente de Coexister pendant sept ans, et je n'ai eu de cesse d'être sollicitée pour intervenir dans des débats de société sur la laïcité... Après ce tour du monde, j'en suis convaincue : la question de l'organisation des religions est importante, mais mineure comparée à la mixité ou au vivre ensemble. Surtout, il serait tout à fait possible de vivre autrement notre rapport à la laïcité, avec beaucoup moins de passion et de débordement ! Marie. La laïcité est un cadre qui nous permet de vivre ensemble, mais la manière dont certains sujets reviennent constamment dans le débat public est problématique car cela stigmatise des communautés, notamment musulmane. Vu de l'extérieur, nous sommes vraiment incompris ! Floriane. On nous a beaucoup demandé : « Mais qu'est-ce que vous avez avec le voile ? » Nous étions très surprises qu'autant de gens à l'étranger suivent cet aspect de la politique française alors que nous venions à peine de découvrir les subtilités de leur pays. Maud. J'ai découvert au Mexique, pays laïc, une branche du ministère de l'Intérieur dédiée à favoriser le vivre ensemble, qui mène une action publique étonnante sur l'interreligieux. Cela m'a montré qu'il n'y a pas qu'une manière de mettre en œuvre la laïcité. Floriane. En rentrant, je me suis vraiment dit que la laïcité à la française était une chance, que notre pays bénéficiait d'une diversité d'une grande richesse, qu'on avait tout pour en faire quelque chose de génial mais qu'on la gâchait parfois."

4. Vous avez rencontré énormément de jeunes durant ce séjour : croient-ils encore ?

[Lire la suite](#)



FRÉRISME



Les Frères musulmans en Europe, entre fantasmes et réalité

Interview de François Burgat réalisée par Sylvie Denoix et François Siino pour la REMMM, mai 2023

Sommaire

1. Les Frères musulmans font l'objet, en France particulièrement, de représentations pour le moins empreintes d'émotion. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi ?
2. Qu'est-ce qui fait que cet unanimisme « anti-Frères » englobe presque toute la gauche ?
3. Comment se fait-il que Le Canard enchaîné évolue désormais, sur ce terrain, sur la même ligne que Le Figaro ou Valeurs actuelles ?

[Lire la suite](#)



JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE (JMJ)



Portugal, Philippines, France : comment les JMJ éclairent les différentes pratiques de laïcité

Les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), qui se déroulent cette année du 25 juillet au 6 août 2023 à Lisbonne, ont bénéficié d'un soutien significatif des pouvoirs publics portugais.

Le cumul des subventions versées à la fois par le gouvernement et les municipalités de Lisbonne et de Loures, qui accueillent les cérémonies de ce giga-événement organisé tous les deux ou trois ans par l'Église catholique depuis 1987, dépasse les 80 millions d'euros.

À ces transferts financiers directs s'ajoutent la fourniture à titre gracieux de différentes prestations, notamment la création d'un plan de mobilité, ou le déploiement de forces de police pour sécuriser l'événement. Comme au cours des éditions précédentes, ce soutien public d'une activité religieuse a divisé l'opinion publique.

Sommaire

1. Le contribuable portugais doit-il payer pour l'organisation des JMJ de Lisbonne ?
2. Une question récurrente lors des préparatifs des JMJ,
3. Laïcité prescrite, laïcité réelle,
4. La séparation stricte n'exclut pas la coopération.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



Gabriel Attal : la laïcité déjà malmenée | Le Club

Le nouveau ministre de l'éducation nationale, Gabriel Attal, ancien élève de l'École alsacienne, n'a pas pris beaucoup de temps pour commencer sa fonction par une grosse sottise sur la laïcité. Tant mieux, comme cela on ne sera pas déçu, puisqu'il est clair qu'il n'y a pas grand'chose à attendre de lui.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ AU CANADA



Loi 21 : Toronto ne pourra aller de l'avant avec le don promis de 100 000\$ pour contester la laïcité au Québec

Un tribunal de l'Ontario a annulé la promesse de 100 000 dollars faite par la ville de Toronto pour soutenir une action en justice contre un texte législatif controversé au Québec.

Dans une décision rendue au début du mois, le juge William Chalmers de la Cour supérieure de l'Ontario s'est prononcé en faveur d'une action intentée l'année dernière par Louis Labrecque, un résident de Toronto, qui soutenait qu'il n'était pas du ressort d'un conseil municipal de l'Ontario d'utiliser l'argent des contribuables pour financer une action en justice intentée en dehors de la province et qui n'avait que peu d'incidence sur ses résidents.

[Lire la suite](#)



Loi 21 : le nouveau ministre de la Justice promet une intervention du Canada | JDM

En continuité avec son prédécesseur québécois David Lametti, le nouveau ministre fédéral de la Justice, Arif Virani, promet une intervention du Canada dans la contestation de la Loi sur la laïcité de l'État du Québec, qui devrait certainement faire son chemin à la Cour suprême.

[Lire la suite](#)



La laïcité d'interdiction paralyse notre nation

Le modèle de laïcité adopté avec la loi 21 apparaît pour une majorité de Québécois comme une avancée historique ; et pour nos laïcistes, même comme un pied dans la porte pour, quand l'occasion s'y prêtera, l'étendre davantage ; déjà, le Parti québécois (PQ) souhaite qu'elle s'applique éventuellement aux écoles privées et aux CPE.

Sommaire

1. Jamais, en effet, tout au long de notre Révolution tranquille, il n'a été question d'interdire des vêtements ou le port d'un signe religieux,
2. Accommodements raisonnables,
3. S'il y a encore une solution, c'est celle-ci : qu'on réaccroche le crucifix, et qu'on le laïcise en adoptant une motion en ce sens.

[Lire la suite](#)



Le sentiment d'appartenance des immigrants au Québec s'effrite par rapport au Canada

Les débats sur la laïcité ont permis au Canada de marquer des points dans la guerre d'usure avec le Québec pour la loyauté des immigrants racisés. Le sentiment d'appartenir à la communauté québécoise n'a pas décliné entre 2012 et 2019, mais cet « élan » s'est néanmoins affaibli par rapport à la volonté d'être canadien, indique une nouvelle étude.

Ce déficit d'appartenance à la province s'est aussi étendu aux minorités non religieuses et à celles qui sont francophones durant cette période. Elles étaient pourtant moins susceptibles d'être touchées par les deux « événements focalisateurs » sous la loupe de cet article publié récemment dans la Revue canadienne de science politique que sont le projet de charte des valeurs et le projet de loi 21 sur la laïcité de l'État.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN FRANCE

Les transformations de la laïcité française (1990-2020)

Je souhaite ici présenter dans le même rapport les deux dernières années (2020-2022) de mon séminaire. Cette pratique m'est habituelle. Elle tient au fait qu'en général, mon travail de recherche s'organise autour de cycles bisannuels.

En dehors de mes travaux de recherche ordinaires, ces dernières années ont fait place, à une mission que je n'avais pas prévue : j'ai été appelé en novembre 2018 à siéger au sein de la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, présidée par Jean-Marc Sauvé. La tâche a été lourde. J'y ai été chargé de produire un rapport historique sur la question, à partir d'un travail de recherche sur les archives de l'Église catholique et de l'État qui nous ont été largement ouvertes.

Sommaire

1. Mutations religieuses,
2. Controverses philosophiques,
3. Reconfigurations juridiques.

[Lire la suite](#)



Conseil de la laïcité de Chambéry : de quelle laïcité parle-t-on ?

La secrétaire générale d'Unité laïque Aline Girard dénonce la mise en place du Conseil de la laïcité de Chambéry porté par des membres de Coexister.

[Lire la suite](#)



Europe Israël – analyses, informations sur Israël, l'Europe et le Moyen-Orient – Immigration, expulsion : l'Allemagne exécute 60 % des OQTF, dans l'ensemble de l'Europe 43 %... en France seulement 10...

Devant les lecteurs du Figaro et du Figaro Magazine, le directeur de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) et l'ancien membre du Haut Conseil à l'intégration ont débattu de la question de l'immigration. Tous deux sont convaincus qu'il s'agit d'un enjeu existentiel pour la France et qu'il est possible de mieux maîtriser les flux à condition que la volonté politique soit au rendez-vous.

À Mayotte, le gouvernement semble impuissant face à une immigration incontrôlée qui fait sombrer le département dans l'anarchie. Le cas Mayotte est-il une exception liée à la géographie ou un symbole de l'impuissance de l'État en termes de politiques migratoires ?

(...)

Dans le monde arabo-musulman, la liberté individuelle n'existe pas, il n'y a pas de choix de son propre destin, l'égalité entre l'homme et la femme n'existe pas non plus. Les Français veulent-ils réellement renoncer à tous ces acquis qui ont pris des siècles ? Veulent-ils

renoncer à la fraternité, qui transcende l'appartenance religieuse, ainsi qu'à la laïcité et à la liberté individuelle ? Jean-Paul II, lorsqu'il est venu en France, a bien rappelé que la laïcité est un héritage de la chrétienté, Jésus demandant de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. La France est actuellement en situation d'ébullition. Les Français se demandent ce que la France a fait de toutes ses richesses. Lorsque je suis revenue vivre en France, nos yeux s'illuminaient, nos discussions en tant qu'ingénieurs portaient sur Ariane, Airbus... Aujourd'hui dans les entreprises les préoccupations portent sur l'autorisation ou non des prières au sein des locaux. Il faut bien réaliser où nous en sommes arrivés en termes de cohésion des équipes et de cohésion nationale.

[Voir la vidéo](#)



PORT DE L'ABAYA

RANC IREUR

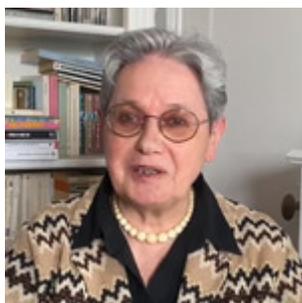
Abaya et autruches : le franc-parler de Caroline Fourest

Les professeurs vivent sous la pression constante d'atteintes à la laïcité. On s'en doutait déjà, mais la dernière enquête de l'Ifop – réalisée pour le Comité national d'action laïque – le confirme. Face à des attaques en hausse (+ 130 %) par rapport à septembre, près de la moitié du corps professoral dit s'autocensurer. C'est bien plus qu'il y a cinq ans. Depuis l'assassinat de Samuel Paty, les enseignants sont à la fois plus déterminés et plus inquiets que jamais. La bonne nouvelle, c'est qu'ils se sentent plus accompagnés et mieux préparés. Eux-mêmes le reconnaissent : l'État n'a pas ménagé sa peine pour leur fournir des outils et des formations. C'est à mettre au crédit de Jean-Michel Blanquer, impeccable et courageux sur ces sujets.

[Lire la suite](#)



PORT DES SIGNES RELIGIEUX



Partie 3 : pourquoi l'école publique interdit-elle le port de signes religieux ?

Explications par Catherine Kintzler, philosophe. Une interview Sapio, la plateforme pédagogique de la Licra.

[Voir la vidéo](#)



PORT DU BURKINI



Pourquoi l'arrêté anti-burkini est invalidé sur les plages de Mandelieu-la-Napoule

Le Conseil d'État suspend l'arrêté du maire de Mandelieu-la-Napoule interdisant des tenues manifestant une appartenance religieuse sur les plages de sa commune. L'institution a fait connaître sa décision ce lundi. En conséquence, le burkini est de nouveau autorisé sur les plages.

[Lire la suite](#)



Burkini : "En faisant primer la liberté individuelle sur le respect de la laïcité, le Conseil d'Etat fait régresser la France"

En n'accédant pas à la requête des Hijabeuses et de leurs soutiens, dont la Ligue des Droits de l'Homme, le Conseil d'État a fait naître l'espoir d'un revirement de jurisprudence de très courte durée. Dès le 17 juillet suivant, la Ligue des Droits de l'Homme a eu gain de cause pour les porteuses de burkini sur les plages publiques avec un retour à la jurisprudence de 2016 stipulant que « les restrictions qu'il [le maire] apporte aux libertés doivent être justifiées par des risques avérés d'atteinte à l'ordre public ».

(...)

Au nom de la liberté, le Conseil d'État a écarté toute référence à la laïcité dans sa décision de 2023. Un choix qui n'aurait pas déplu au très catholique et royaliste député Jules Auffray : « Au nom de la paix, vous voulez tout supprimer ; au nom de la liberté, moi, je respecte tout ; voilà la différence irréductible entre nos pensées. Ma pensée est une pensée de tolérance ; la vôtre, monsieur le rapporteur [Aristide Briand] malgré tous vos désirs, est une pensée de persécution et d'intolérance. » Les opposants à la laïcité s'attribuent toujours actuellement le mérite de la tolérance quand ils défendent uniquement la possibilité pour les religions – tolérantes ou pas – de s'imposer dans l'espace public.

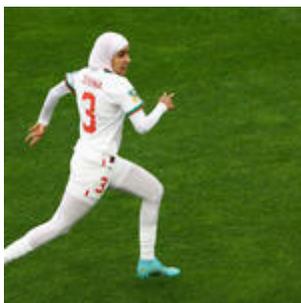
(...)

Avec la laïcité, la France avait franchi un stade civilisationnel envié et jaloué par des pays « amis », gangrenés par les conflits intercommunautaires inhérents aux sociétés multiculturalistes. La France avait abandonné le diktat des dogmes, le clanisme, le communautarisme et choisi, comme guides terrestres, la raison et la science et la confraternité citoyenne. Il serait particulièrement regrettable que les citoyens financent par leurs impôts des institutions publiques qui les feraient régresser vers un stade de décivilisation avancé.

[Lire la suite](#)



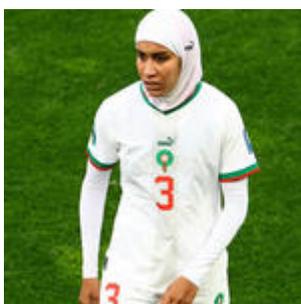
PORT DU HIJAB



La Marocaine Nouhaila Benzina première joueuse voilée à disputer une Coupe du monde

Lors de la victoire du Maroc face à la Corée du Sud (1-0) ce dimanche, la Marocaine Nouhaila Benzina a été la première joueuse voilée à disputer un match dans la compétition. Cela a été rendu possible grâce à un changement de législation de la FIFA effectué il y a une décennie. En France, le port du voile dans les compétitions est interdit.

[Lire la suite](#)



«En autorisant le hijab, les instances du football se rendent complices de la soumission des femmes»

Lors de la victoire de son équipe face à la Corée du Sud en Coupe du monde féminine, la Marocaine Nouhaila Benzina est devenue la première joueuse à disputer un match de Mondial avec un voile. L'essayiste Naëm Bestandji y voit le signe d'une progression de l'islamisme dans nos sociétés.

(...)

Mais la palme de la complaisance envers le racisme que symbolise le hijab revient au magazine So Foot. Pour ce média, « Nouhaila Benzina a marqué ce dimanche d'une pierre blanche [...]. Un énième défi d'inclusion pour le football féminin mondial. » Oui, autoriser la discrimination sexiste du voilement des femmes est effectivement de l'inclusion, comme nous pourrions inclure d'autres symboles discriminants et racistes. Cela n'en fait pas pour autant un progrès. C'est effectivement à marquer d'une pierre blanche pour l'avancée de l'islamisme, mais d'une pierre noire pour l'avancée de l'égalité des sexes au profit du patriarcat «religieux».

Pour rappel, le voile n'est pas une forme de libération permettant à des femmes d'accéder au sport. Le voile conditionne au contraire cet accès par leur soumission à l'ensevelissement. En résonance, il signifie aux autres sportives leur degré d'impudeur. Pour les musulmanes qui préfèrent être cheveux au vent à égalité avec les hommes, s'y ajoute aussi le manque de piété supposée. Ainsi, des musulmanes qui jusque-là pratiquaient le sport sans voile sont de plus en plus poussées à se couvrir par celles qui, devenues des supports de propagande pour convaincre les récalcitrantes, le sont déjà.

[Lire la suite](#)



PRINCIPE DE LAÏCITÉ

L'arrivée de moines bénédictins sème la discorde dans ce petit village, voici pourquoi - Édition du soir Ouest-France - 20/07/2023

À Solignac, petite commune de Haute-Vienne, l'arrivée de moines bénédictins met les habitants en émoi depuis 2021. Selon un collectif d'habitants, il s'agirait d'une réappropriation spirituelle. Explications.

[Lire la suite](#)



PRINCIPE DE NEUTRALITÉ RELIGIEUSE



Crèches de Noël : le référé suspension est au purgatoire ; le référé mesures utiles est aux enfers ; le déféré-laïcité est aux anges

En matière de crèches de la nativité, le droit est devenu assez byzantin, mais compréhensible (I). Le type de référé utilisable pour les requérants est un sujet plus délicat encore (II) : le référé liberté est à proscrire ; le référé suspension est incertain ; le Conseil d'État vient (logiquement) de bannir le référé mesures utiles de ce domaine... Reste, pour l'État, sans doute, l'usage du nouveau déféré laïcité.

Sommaire

I. Rappel, très schématique, du droit en ce domaine,

II. La question du référé utilisable pour les requérants.

[Lire la suite](#)



RACISME



Racisme et discriminations, début 2023, en France | Le Club

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) publie un rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Ce travail permet un champ d'observation moins soumis aux « commandes » des chaînes « d'information ». Après les déchainements contre les immigrations durant l'année 2022, les résultats de ces observations étaient attendus.

[Lire la suite](#)



RÉGIME DES CULTES EN ALSACE MOSELLE



QE Régime des cultes en Alsace Moselle

Question de M. Jean Louis Masson (Moselle - NI) publiée le 03/11/2022

M. Jean Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le fait qu'en Alsace Moselle, les desservants des paroisses catholiques et les pasteurs protestants sont rémunérés par l'État, mais leur statut juridique est hybride car ils ne possèdent pas de contrat de travail. Dans le cas où un desservant, un diacre ou un pasteur est destitué de sa fonction, il lui demande si le contentieux correspondant relève du tribunal administratif ou d'une juridiction prud'homale. À défaut, il lui demande vers quelle juridiction l'intéressé peut se tourner pour défendre ses droits.

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

Scoop.it!

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it)